

Réf: Dossier 446224

Avis de constitution

SOCIETE « KONATE AUTO PLUS »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX VALLON, NON
LOIN DE PAUL, FACE A LA BANQUE BNI, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONATE AUTO PLUS »

Objet : - ACHAT ET VENTE DE VEHICULES ;
- IMPORT-EXPORT ;
- LOCATION DE VEHICULES ;
- ACHAT ET VENTE DE MARCHANDISES DE TOUT
GENRE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX VALLON, NON
LOIN DE PAUL, FACE A LA BANQUE BNI, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) M KONATE FOUSSENI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01631 du 05/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08600/GTCA/RC/2026 du 05/02/2026

